

Au Lycée de Chamalières :



- **Option A**
Mercatique et
Gestion hôtelière

Au Lycée de R. Cortat d'Aurillac :



- **Option B**
Art culinaire
Art de la table et du service

Débouchés et emploi

Conception et Organisation
Encadrement
Production et Commercialisation
Gestion et reprise d'entreprises...

Organisation des études

Recrutement :

Baccalauréat Professionnel des métiers de la restauration ou de l'accueil
Baccalauréat technologique Hôtellerie - Restauration
Brevet Professionnel Restauration
Tous Baccalauréats après une mise à niveau (au lycée de Chamalières)
Expérience professionnelle 3 ans

Durée :

Les études durent 2 années et sont sanctionnées par la délivrance du BTS
(diplôme de niveau III)

Formation :

20 semaines de Formation au lycée, 27 semaines de formation en entreprise,
5 semaines de congés payés, alternance lycée / entreprise

Contenu de formation:

Techniques et moyens de gestion
Environnement économique et juridique
Langue Française
2 langues étrangères obligatoires
Travaux pratiques de l'hôtellerie et de la restauration
Ingénierie et maintenance
Sciences appliquées à l'hôtellerie et à la restauration

Entreprises d'accueil

Les deux centres d'accueil disposent d'un panel d'entreprises partenaires.

Divers...

L'attention des candidats est attirée sur le nombre important d'heures de gestion dans la formation.

■ L'employeur s'engage à...

Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète et correspondant au métier choisi.

Lui désigner un maître d'apprentissage responsable de sa formation dans l'entreprise.

Lui permettre de suivre la formation théorique en CFA.

L'inscrire à l'examen.

Lui verser un salaire correspondant aux minimas légaux.

■ L'apprenti s'engage à...

Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise.

Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés correspondants au métier préparé.

Suivre régulièrement la formation en CFA et respecter le règlement intérieur.

Se présenter à l'examen prévu.

■ Le CFA s'engage à...

Définir les objectifs de formation.

Assurer la formation générale et technologique

Informar les maîtres d'apprentissage.